

ANNEXE 3 : GRILLE DE CRITERES DE SELECTION

Thèmes	Sous-critères	Cotation
Qualité du projet de l'établissement	- Compréhension des besoins du Département - Lisibilité, concision du projet - Pertinence et adéquation du mode d'organisation et de fonctionnement pour les profils accompagnés - Modalité d'organisation de l'astreinte - Modalité de coordination avec la Direction Enfance Famille - Expérience dans la gestion des établissements médico-sociaux - Connaissance des dispositifs liés au handicap - Modalités de coordination avec les différents partenaires intervenant dans le parcours de l'enfant, notamment les organismes de soins et les structures liés au handicap (MDPH, ARS, IME, ITEP, etc..) - Pertinence de l'implantation géographique (localisation à proximité des structures de soins, faisabilité foncière et adéquation des locaux aux besoins) - Adéquation avec les orientations stratégiques du SDPPE 2026-2030	20
Qualité de la prise en charge de l'enfant	- Qualité de l'accompagnement des jeunes à besoins multiples - Qualité des prestations proposées dans la prise en charge des enfants - Adaptabilité de la prise en charge (handicap, niveau d'autonomie de l'enfant, etc..) - Prise en compte du maintien du lien avec la famille et l'environnement ressource de l'enfant - Modalités du maintien des liens familiaux (liens fratries, organisation des visites médiatisées) - Qualité de la procédure d'accueil - Mobilité assurée par le lieu d'accueil (gestion des transports) - Respect d'une logique de parcours coordonnés (absence de rupture)	20
Coopération et partenariat	- Partenariat externe : nature et modalités des partenariats garantissant la continuité des parcours (soins, éducatifs, etc...) - Coopération avec les services du Conseil Départemental (modalités de communication, transmission des rapports et/ou note d'incident, etc...)	10

Moyens humains	- Composition et expérience de l'équipe (nombre d'ETP, fonctions supports, etc...) - Professionnalisation et niveau de diplôme - Expertise en protection de l'enfance et plus particulièrement dans la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques - Caractère pluridisciplinaire de l'équipe - Organisation et rythme de travail - Plan de formation pluriannuel	10
Financement du projet	- Capacité financière du candidat à porter le projet présenté - Cohérence et sincérité du chiffrage budgétaire - Respect du calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet - Capacité de mise en œuvre du projet dans les délais attendus et opérationnalité à court terme	15
Prix de journée	- Détermination du prix de journée (modalités de calcul, complétude du PPI, Télébudget, etc,)	25
TOTAL	Sur 100 points	